

Lorsque vous aurez examiné les questions qui sollicitent votre attention immédiate, on se propose d'ajourner le Parlement jusqu'au commencement de l'année prochaine pour aborder alors le programme ordinaire de la session.

Membres de la Chambre des communes,

Les comptes publics de la dernière année financière et le budget des dépenses de l'année prochaine seront déposés quand le Parlement se réunira de nouveau. Ces prévisions budgétaires feront voir que mes Ministres continuent d'appliquer un régime d'économie compatible avec la saine administration de l'Etat, jusqu'à ce que des conditions économiques plus favorables aient accru sensiblement les revenus courants du pays.

Honorables membres du Sénat,

Membres de la Chambre des communes,

Bien que la situation économique continue de peser lourdement sur toutes les classes du peuple, on peut voir enfin, à certains signes précis, que la période aiguë de la crise est à son déclin. Je me réjouis de constater que la sagesse de votre ferme politique d'économie et de progrès, qui a allégé les souffrances des Canadiens et maintenu la position financière enviable de notre pays, est encore plus manifeste aux approches de la prospérité renaissante. La force de notre armature financière, nos richesses agricoles et la solidité de nos industries nous ont permis de tirer rapidement profit de l'amélioration des conditions. La ratification des Accords commerciaux de l'Empire et votre approbation du projet d'économies et de réformes à réaliser dans le transport ferroviaire sont des facteurs qui affermiront davantage la situation avantageuse du Canada parmi les nations.

L'unité, le courage et l'initiative du peuple canadien, sans quoi vos labours eussent été vains, constitueront désormais la base sur laquelle, grâce à la coopération et à la confiance, nous édifierons un Canada plus grand que jamais. J'implore la divine Providence de vous diriger dans votre noble tâche.

La Chambre des communes se retire.

Il plaît à Son Excellence le Gouverneur général de se retirer.

Quelque temps après, le Sénat reprend sa séance.

BILL DES CHEMINS DE FER

Le très honorable M. Meighen présente un bill (pro forma) concernant les chemins de fer.

DISCOURS DU TRÔNE

Le très honorable M. Meighen propose et il est ordonné que le discours de Son Excellence le Gouverneur général soit pris en considération à la prochaine séance du Sénat.

Le Sénat ajourne sa séance jusqu'à trois heures de l'après-midi, mercredi, 12 octobre.

SÉNAT

Mercredi, 12 octobre 1932.

Le Sénat se réunit à 3 heures de l'après-midi, le Président étant au fauteuil.

Prières et affaires courantes.

COMITÉ DES US ET COUTUMES

Le très honorable M. MEIGHEN propose :

Que tous les sénateurs présents pendant cette session composent un comité pour prendre en considération les us et coutumes du Sénat et les privilèges du Parlement, et qu'il soit permis audit comité de s'assembler dans cette Chambre quand et comme il le jugera nécessaire.

La motion est adoptée.

COMITÉ DE SÉLECTION

Le très honorable M. MEIGHEN propose :

Que les sénateurs dont les noms suivent forment un comité de sélection chargé de désigner les sénateurs devant composer les différents comités permanents de la présente session, savoir : Les honorables sénateurs Beaubien, Buchanan, Dandurand, Daniel, Graham, Little, Sharpe, White (Pembroke) et l'auteur de la motion.

La motion est adoptée.

HOMMAGES À LA MÉMOIRE DES SÉNATEURS DÉCÉDÉS

FEU LES SÉNATEURS WILLOUGHBY ET
BELCOURT

Le très honorable ARTHUR MEIGHEN : Avant d'appeler l'ordre du jour, et quoique ceci ne soit pas conforme à la coutume suivie dans cette Chambre, il me semble opportun de saisir la première occasion qui m'est offerte pour rappeler la mémoire de deux sénateurs qui nous ont quittés depuis la dernière session. Il est regrettable de constater que des occasions de ce genre surgissent si souvent et si régulièrement. Ceux qui viennent de nous quitter étaient deux des membres les plus éminents et les plus distingués du Sénat. Je veux parler des sénateurs Willoughby et Belcourt.

Le sénateur Willoughby occupa le poste élevé de leader du Sénat. Il avait auparavant rempli des fonctions publiques importantes dans sa province et dans le Dominion.

Nous savons tous qu'il passa les premières années de sa vie dans la province d'Ontario. Il ne reçut en héritage que les avantages ordinaires qui échoient à un garçon de campagne. Malgré ses humbles débuts, il a su par ses qualités naturelles et ses efforts continuels atteindre les postes éminents qu'il occupa, non seulement dans sa profession, mais aussi dans l'industrie et la vie politique de notre pays.

Jeune encore, il aborda la politique alors qu'il se porta candidat à une élection fédérale dans la vieux comté de Cardwell, mais il subit un échec.

Ce n'est véritablement qu'en 1912 qu'il entra dans la vie publique. Cette année-là, il fut élu député de la ville de Moose-Jaw à la législature de la Saskatchewan. Ses qualités d'avocat le servirent avantageusement. Il